

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Limeil-Brévannes

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
A. Les dépenses de fonctionnement	4
B. Les recettes de fonctionnement	5
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6
A. Les dépenses d'investissement	6
B. Les recettes d'investissement	8

INTRODUCTION

Le budget supplémentaire est une décision modificative spécifique qui permet la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent lorsque le budget primitif a été voté sans reprise de résultats.

A ce titre, il présente la même structure que le budget primitif et doit être voté en équilibre conformément à l'article L1612-4 du code général des collectivités territoriales. Il doit être conforme à la délibération d'affectation des résultats antérieurs et comporte les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Le vote du budget supplémentaire permet également d'ajuster les dépenses ou les recettes qui n'étaient pas connues au moment du vote du budget primitif 2026 de la commune.

A ce titre, ce budget supplémentaire comprend notamment les ajustements suivants :

- L'intégration des résultats de l'année précédente (excédents ou déficits) qui permet d'inscrire une projection plus importante d'autofinancement ;
- Des dépenses complémentaires en section de fonctionnement en raison d'évènements survenus après le vote du budget primitif 2026 ;
- Des réajustements à la hausse sur les enveloppes de travaux compte tenu de l'avancement des projets et de l'intégration des résultats ;
- La prise en compte de nouvelles subventions attribuées sur les projets d'investissements ;
- Une baisse des prévisions d'emprunt d'équilibre qui contribue à conserver la santé financière de la commune.

Le nouvel équilibre proposé pour le budget 2026 (y compris budget supplémentaire) est le suivant :

- **Section de fonctionnement** : 45 829 406,92 €
- **Section d'investissement** : 26 229 727,02 €

Le budget global s'élève donc à 72 059 133,94 €.

Les mouvements budgétaires sont synthétisés dans les tableaux ci-dessous.

	Investissement		Fonctionnement	
Reprise des résultats 2025	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture investissement	356 558,63	-	-	-
Résultat de clôture fonctionnement	-	-	-	3 073 246,51
Déficit cumulé des exercices antérieurs	1 023 003,91	-	-	4 095 125,25
Total Affectations	1 379 562,54	-	-	7 168 371,76
Restes à réaliser 2025	Dépenses	Recettes		
Restes à réaliser 2025	6 378 892,03	4 556 299,41		
Solde global déficitaire	1 822 592,62			
Modifications de crédits du BS 2026	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles (y compris RAR)	8 332 992,72	4 832 992,72	489 416,60	3 989 416,60
Opérations d'ordre entre section		3 500 000,00	3 500 000,00	
Opération d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-	-
Total mouvements du BS 2026	8 332 992,72	8 332 992,72	3 989 416,60	3 989 416,60
Equilibre budgétaire après BS 2026	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BP 2026	17 896 734,30	17 896 734,30	41 839 990,32	41 839 990,32
BS 2026	8 332 992,72	8 332 992,72	3 989 416,60	3 989 416,60
Total Budgété 2026	26 229 727,02	26 229 727,02	45 829 406,92	45 829 406,92

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement connaît une hausse de 9,53 % par rapport au budget primitif passant de 41 839 990,32 € à 45 829 406,92 €. Ces ajustements budgétaires sont justifiés d'une part, par l'intégration des résultats de fonctionnement qui génère une augmentation du virement à la section d'investissement et d'autre part, par des besoins de crédits nouveaux.

A. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2026	BS 2026	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles				
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 031 370,82	248 160,14	7 279 530,96	3,53%
012 CHARGES DE PERSONNEL	20 284 170,00		20 284 170,00	0,00%
014 ATTENUATION DE PRODUITS			0,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 585 003,14	-9 768,00	9 575 235,14	-0,10%
66 CHARGES FINANCIERES	797 000,00	226 024,46	1 023 024,46	28,36%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 000,00	25 000,00	38 000,00	192,31%
Sous-total - opérations réelles	37 710 543,96	489 416,60	38 199 960,56	1,30%
Opérations d'ordre				
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 188 446,36	3 500 000,00	4 688 446,36	294,50%
042 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 941 000,00		2 941 000,00	0,00%
Sous-total - opérations d'ordre	4 129 446,36	3 500 000,00	7 629 446,36	84,76%
Dépenses de fonctionnement	41 839 990,32	3 989 416,60	45 829 406,92	9,53%

⇒ **Les charges à caractère général (chapitre 011) : + 248 160,14 €**

Cette augmentation résulte principalement de la hausse des prix de l'énergie, en lien avec le contexte national, pour un montant de + 84 K€.

Par ailleurs, le budget supplémentaire permet d'ajuster plusieurs enveloppes, notamment celles consacrées à la formation (+ 19 K€), aux loyers versés par la Ville, en progression (+ 32 K€), ainsi qu'aux travaux réalisés en régie (+ 115 K€).

⇒ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : - 9 768 €**

Cette légère baisse s'explique, d'une part, par l'intégration d'une enveloppe supplémentaire de 60 K€, comprenant l'augmentation de certaines licences informatiques (+ 19 K€), indispensables au travail des agents communaux et au bon fonctionnement de l'administration, le paiement des intérêts du SAF 94 (+ 27 K€), ainsi que divers ajustements pour un montant total de 13 K€.

D'autre part, à la suite de la réception de la notification définitive de la contribution de la Ville au FCCT 2025, arrêtée à 6,8 M€, un ajustement à la baisse de - 71 K€ est opéré sur ce chapitre.

⇒ **Les charges financières (chapitre 66) : + 226 024,46 €**

Le budget primitif ayant été voté en décembre 2025, le montant des intérêts de la dette sont régularisés à l'occasion du budget supplémentaire.

⇒ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : + 25 000 €**

Une enveloppe prévisionnelle pour l'annulation des titres sur les exercices comptables antérieurs en fin d'année est anticipée.

⇒ **Le virement vers la section d'investissement (chapitre 023) : + 3 500 000 €**

Ce chapitre s'élève désormais à 4 688 446, 36 € après l'intégration des résultats reporté (chapitre 002) de l'année 2025 de 3,966 M€.

B. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2026	BS 2026	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles				
013 ATTENUATION DE CHARGES	115 000,00		115 000,00	0,00%
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	2 431 164,98		2 431 164,98	0,00%
73 IMPOTS ET TAXES	7 937 994,00		7 937 994,00	0,00%
731 FISCALITE LOCALE	23 535 226,34		23 535 226,34	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 590 305,00		6 590 305,00	0,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	693 500,00	23 200,00	716 700,00	3,35%
76 - PRODUITS FINANCIERS	45 300,00		45 300,00	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 000,00		49 000,00	0,00%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 966 216,60	3 966 216,60	
Sous-total - opérations réelles	41 397 490,32	3 989 416,60	45 386 906,92	9,64%
Opérations d'ordre				
042 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	442 500,00		442 500,00	0,00%
Sous-total - opérations d'ordre	442 500,00	0,00	442 500,00	0,00%
Recettes de fonctionnement	41 839 990,32	3 989 416,60	45 829 406,92	9,53%

⇒ **Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : + 23 200 €**

Ce chapitre progresse de 3% par rapport aux projections du BP 2026 lié à la hausse des loyers perçus par la Ville.

⇒ **Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002) : + 3 966 216,60 €**

Le résultat de fonctionnement 2025 s'élève à 7 197 757,23 € dont le solde a été réparti selon les éléments suivants :

- Couverture du déficit d'investissement 2025 : + 3 202 155,16 € ;
- Couverture des dépenses de fonctionnement 2026 : 495 602, 07 €
- Le solde en report de la section de fonctionnement : 3 966 216, 60 € ;

Grâce à une gestion financière rigoureuse, la commune a pu maintenir un excédent de fonctionnement correspondant à deux mois de charges, conformément aux recommandations de la Chambre régionale des comptes.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement augmente globalement de 46,56% par rapport au BP 2026 passant de 17 896 734, 30 € à 26 229 727,02 € (y compris restes à réaliser).

Chapitre	BP 2026	BS 2026	RAR ET RESULTATS 2025	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	391 112,00			391 112,00	0,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 413 334,00			4 413 334,00	0,00%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	211 202,00		600 436,38	811 638,38	284,29%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	150 000,00		59 933,07	209 933,07	39,96%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 926 086,30		4 094 024,99	11 020 111,29	59,11%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 100 000,00	574 538,15	1 622 331,59	7 296 869,74	43,08%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PAF	6 500,00			6 500,00	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 000,00		2 166,00	108 166,00	2,04%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			1 379 562,54	1 379 562,54	-
Sous-total - opérations réelles	17 304 234,30	574 538,15	7 758 454,57	25 637 227,02	48,16%
Opérations d'ordre					
040 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	442 500,00			442 500,00	-
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00			150 000,00	-
Sous-total - opérations d'ordre	592 500,00	0,00	0,00	592 500,00	0,00%
Dépenses d'investissement	17 896 734,30	574 538,15	7 758 454,57	26 229 727,02	46,56%

A. Les dépenses d'investissement

La progression des dépenses d'investissement est liée à l'intégration du résultat déficitaire de l'année 2025, des restes à réaliser ainsi qu'aux ajustements de crédits sur les projets d'investissement et sur les autres dépenses d'investissement.

⇒ **Les dépenses d'équipement (chapitres 23) : + 574 538, 15 €**

Les crédits supplémentaires ajoutés concernent le financement du complexe sportif Marie Paradis.

Ainsi, le total des dépenses d'équipement 2026 est estimé à 12 961 826, 45 €.

⇒ **Les restes à réaliser : + 6 378 893, 03 €**

Ces restes à réaliser doivent être intégrés sur la prochaine décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et au budget supplémentaire.

Afin d'en simplifier la lecture, les restes à réaliser en dépenses sont regroupés par secteur. La liste exhaustive de ces reports pourra être consultée lors de la séance du conseil municipal.

Politiques publiques	Montant
Administration générale	65 931,87
Enfance	4 643,33
Informatique	7 505,57
Evènementiel	76 755,68
Sécurité	335 193,61
Patrimoine bâti	3 902 879,82
Cadre de vie	1 959 226,29
Urbanisme foncier	26 755,86
Restes à réaliser Dépenses	6 378 892,03

Ils se composent principalement de la façon suivante :

- 1,2 M€ concerne la construction du complexe sportif Marie Paradis ;
- 1,5 M€ porte sur la construction du local associatif ;
- 1,6 M€ concerne des travaux de voirie dont 900 K€ pour l'enfouissement des réseaux de l'avenue des Tilleuls.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement connaissent également une croissance équivalente à celle des dépenses d'investissement (+ 46,56 %) sous l'effet conjugué du virement de la section de fonctionnement et des restes à réalisés.

Chapitre	BP 2026	BS 2026	RAR ET RESULTATS 2025	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	720 000,00		3 238 618,47	3 958 618,47	449,81%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 616 826,09	-2 000 000,00	4 519 836,10	5 136 662,19	96,29%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 750 461,85	-750 461,85		8 000 000,00	-8,58%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800 000,00	-40 000,00		760 000,00	-5,00%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	730 000,00	-135 000,00		595 000,00	81,51%
Sous-total - opérations réelles	13 617 287,94	-2 925 461,85	7 758 454,57	18 450 280,66	35,49%
Opérations d'ordre					
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 188 446,36	3 500 000,00		4 688 446,36	394,50%
040 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 941 000,00			2 941 000,00	100,00%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00			150 000,00	100,00%
Sous-total - opérations d'ordre	4 279 446,36	3 500 000,00	0,00	7 779 446,36	81,79%
Recettes d'investissement	17 896 734,30	574 538,15	7 758 454,57	26 229 727,02	46,56%

⇒ Les subventions d'investissement (chapitre 13) : - 2 000 000 €

Ces nouvelles prévisions reposent sur des dispositifs de financement revus à la baisse par rapport aux estimations initiales. En particulier, les subventions attendues pour le complexe sportif Marie-Paradis n'ont pas été obtenues, notamment celles relevant de la DSIL et de l'ANS, qui n'ont pas été accordées ou dont le montant est très faible.

⇒ Les emprunts (chapitre 16) : - 750 461,85 €

Variable d'ajustement d'un budget, la prévision du besoin d'emprunt diminue du fait de l'intégration des résultats et des ajustements réalisés en dépenses et en recettes.

Le budgété s'élève à 8 M€ et constitue un emprunt d'équilibre pour financer les investissements de la commune.

A ce titre, une première consultation des banques a été initiée afin d'avoir connaissance des conditions de marché et débiter la campagne de financement des investissements.

⇒ Le produit des cessions d'immobilisation (chapitre 024) : - 135 000 €

Au chapitre 024, cette enveloppe est ajustée afin de tenir compte de la diminution du nombre d'acquisitions de coques commerciales, dont une partie est désormais reportée à l'exercice 2027.

⇒ Autres immobilisations financières (chapitre 27) : - 40 000 €

En 2026, la Ville procédera à la récupération de l'avance de 10 % versée au SAF 94 au titre des acquisitions réalisées par celui-ci dans le cadre du projet de centre-ville. En conséquence, l'enveloppe concernée est ajustée à hauteur de 760 K€ (au lieu de 800 K€).

⇒ **Le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) : + 3 500 000 €**

Il s'agit de l'autofinancement qui résulte de la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Ces écritures sont équilibrées dans les deux sens (cf *I.A. Le virement vers la section d'investissement*).

⇒ **Les restes à réaliser : + 4 556 299, 41 €**

Ces restes à réaliser concernent exclusivement les subventions liées à des projets d'investissements dont le détail figure ci-dessous :

Libellé des subventions	Montant	Financiers
CONVENTION IDFM -CABLE A -SOLDE 50% OPERATION A - CONSTRUCTION LOCAL ASSOCIATIF	424 925,00	ILE DE FRANCE MOBILITES
SUBVENTION DESCENTE DE LA FORET	71 692,70	ILE DE FRANCE NATURE
PROJET CENTRE-VILLE/INVESTISSEMENT -CHALETSDU MARCHE DE NOEL	28 274,70	METROPOLE DU GRAND PARIS
PROJET CENTRE-VILLE/ RACHAT DE FOND DE COMMERCE	206 367,30	METROPOLE DU GRAND PARIS
SUBVENTION FIPD 2024 - 3 GILETS PARE-BALLES	750,00	PREFECTURE DU VAL DE MARNE
SUBVENTION INSONORISATION DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE ECOLE P PICASSO	6 375,85	GROUPE AEROPORT DE PARIS ADP
SUBVENTION - TRAVAUX AMENAGEMENT PISTE VERTE	41 521,00	PREFECTURE DU VAL DE MARNE
REMISE EN ETAT VOIERIE ET MOBILIERS URBAINS SUITE AU SINISTRE	41 131,85	CONSEIL REGIONAL
LOGICIEL GESTION DE SALLES	3 226,25	METROPOLE DU GRAND PARIS
REDUCTION EMPREINTE CARBONE	10 503,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
TAXE D'AMENAGEMENT 2025	36 463,31	DDFIP SEINE ET MARNE
SUBVENTION 4 EME PHASE VIDEO PROTECTION	15 942,28	CONSEIL REGIONAL
SUBVENTION FONDS IDLV - ACQUISITION LOGICIEL DE RECRUTEMENT ATS	2 900,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
ACQUISITION DE SELF REFRIGERES GS ANATOLE FRANCE PIARD PICASSO	11 486,82	PREFECTURE DE LA REGION I.D.F.
SUBVENTION TRAVAUX ENFOUSSEMENT DES RESEAUX ET CREATION PISTE VERTE - FIM	495 814,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
SUBVENTION AMENAGEMENT D'UNE FERME PEDAGOGIQUE ET CREATION D'UNE PASSERELLE	442 200,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
SUBVENTION ACQUISITION D'UN VEHICULE PROPRE SERVICE CAMION-ATELIER - FIM	12 690,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
SUBVENTION RENOVATION ENERGETIQUE DE PLUSIEURS BATIMENTS PUBLICS - FIM	96 666,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
SUBVENTION DIMENSION ENERGETIQUE CONSTRUCTION COMPLEXE SPORTIF G BUDE - FIM	600 000,00	METROPOLE DU GRAND PARIS
SUBVENTION FIPD 2025 - 3 GILETS PARE-BALLES	500,00	PREFECTURE DU VAL DE MARNE
CONVENTION IDFM -CABLE A -SOLDE 50% OPERATION A - CONSTRUCTION LOCAL ASSOCIATIF	350 848,50	ILE DE FRANCE MOBILITES
SUBVENTION VIDEO PROTECTION 4EME PHASE	15 000,00	PREFECTURE DU VAL DE MARNE
SUBVENTION - REQUALIFICATION DU COURT DE TENNIS PVC	26 575,00	AGENCE NATIONALE DU SPORT
ECLAIRAGE PUBLIC PVC	15 000,00	LIGUE DE FOOTBALL PARIS IDF
SUBVENTION DSIL 2025 - CONSTRUCTION COMPLEXE SPORTIF MARIE PARADIS	96 741,00	PREFECTURE DU VAL DE MARNE
ETUDE ENERGETIQUE DU GYMNASSE GUIMIER - FONDS VERT	36 800,00	PREFECTURE DU VAL DE MARNE
SUBVENTION BUDGET PARTICIPATIF - SELFS REFRIGERES	10 000,00	CONSEIL REGIONAL
SUBVENTION BUDGET PARTICIPATIF - AMENAGEMENT D'UNE PISTE VERTE	10 000,00	CONSEIL REGIONAL
SUBVENTION BUDGET PARTICIPATIF - ACQUISITION D'AUTO PORTEES	10 000,00	CONSEIL REGIONAL
SUBVENTION BUDGET PARTICIPATIF - ACQUISITION DE TONDEUSES	2 000,00	CONSEIL REGIONAL
SUBVENTION REGION 2025 - CONSTRUCTION COMPLEXE SPORTIF MARIE PARADIS	750 000,00	CONSEIL REGIONAL
SUBVENTION INSONORISATION DIAGNOSTIC + TRAVAUX ACOUSTIQUE ECOLE P PICASSO	683 904,85	GROUPE AEROPORT DE PARIS ADP
TOTAL	4 556 299,41	

Ces restes à réaliser se justifient au regard de l'avancement des projets d'investissement, des conditions de versement et des délais d'instruction des financeurs.

.....

Ainsi, le budget supplémentaire 2026 afférent au budget principal de la commune se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget primitif 2026	41 839 990,32	17 896 734,30
Budget supplémentaire 2026 (y compris les RAR et reprise des résultats)	3 989 416,60	8 332 992,72
Nouvel équilibre budgétaire 2026	45 829 406,92	26 229 727,02